

A - Questionnaire santé pour les courses enfants « Entre Dhuys et Marne »

Avertissement à destination de la personne ayant l'autorité parentale

Le décret n° 2021-564 du 7 mai 2021 prévoit qu'il n'est désormais plus nécessaire, pour les mineurs, de produire un certificat médical notamment pour l'inscription à une compétition sportive organisée par une fédération. Un questionnaire santé peut suffire dès lors que les réponses le confirment.

Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Questionnaire santé

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance :

Renseigner le questionnaire ci-dessous en mettant une croix dans les cases correspondant à vos réponses.

Depuis l'année dernière, votre enfant :	OUI	NON
A été hospitalisé(e) pendant toute une journée ou plusieurs jours ?		
A été opéré(e) ?		
A beaucoup plus grandi que les autres années ?		
A beaucoup maigri ou grossi ?		
A eu la tête qui tourne pendant un effort ?		
A perdu connaissance ou est tombé sans se souvenir de ce qui s'était passé ?		
A reçu un ou plusieurs chocs violents qui l'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?		
A eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?		
A eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?		
A eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?		
A commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?		
A arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?		
Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)		
Se sent-il (elle) très fatigué(e) ?		
A du mal à s'endormir ou se réveille souvent dans la nuit ?		
Sent qu'il (elle) a moins faim ? Qu'il (elle) mange moins ?		
Se sent triste ou inquiet(te) ?		
Pleure plus souvent ?		

Ressent une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure faite cette année ?		
Aujourd'hui		
Pense quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?		
Pense avoir besoin de voir un médecin pour continuer le sport ?		
Questions plus générales		
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?		
Etes-vous inquiet pour le poids de votre enfant ? Trouvez-vous qu'il(elle) se nourrit trop ou pas assez ?		
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est notamment prévu à l'âge de 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans.)		



Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions, il est nécessaire de consulter un médecin pour qu'il examine votre enfant avant de lui délivrer un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an à la date du 24 octobre 2021.

En tant que personne ayant l'autorité parentale, je certifie sur l'honneur avoir répondu avec sincérité à ce questionnaire santé pour mon enfant.

B – Autorisation parentale pour les courses enfants « Entre Dhuis et Marne »

Dans le cas d'une inscription via Internet (site « le-sportif.com »), l'autorisation parentale doit être formalisée. Elle peut être indépendante du questionnaire santé si les réponses à celui-ci conduisent à produire un certificat médical.

« En tant que représentant légal, j'autorise mon enfant à participer à la course enfants « Entre Dhuis et Marne ». Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de la course disponible sur le site internet de l'association ou sur demande, et l'accepte dans son intégralité. »

Fait à **Date**

Nom et prénom de la personne ayant l'autorité parentale :

.....

Signature :